

Suspension de policiers en cas de « soupçon avéré de racisme » : c'est nouveau, c'est Castaner !

écrit par François des Groux | 14 juin 2020



Une nouvelle notion vient de faire son entrée en droit français : le « soupçon avéré de racisme ».

Grâce à l'imagination débridée de notre ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, plus aucun Noir (ou *racisé*) ne souffrira du *racisme systémique* de la société française en général et de la police en particulier.

Car au moindre *soupçon avéré de racisme*, le fonctionnaire dans l'illégalité se verrait infliger une suspension puis, sans doute, la révocation avant la peine de mort sociale.

On autorisait déjà des règles de confinement différentes

pour les banlieues puis des manifestations interdites car « l'émotion est plus forte que les règles judiciaires », la fine équipe Castaner-Belloubet semble donc vouloir une justice à géométrie variable : en effet, seuls les policiers blancs seraient soupçonnés et sanctionnés puisque pour la gauche, le racisme antiblanc n'existe pas...

Et bien sûr, on pourrait étendre cette application à l'ensemble de la population française *non-racisée* et lui faire payer, ainsi, des siècles d'asservissement, de colonialisme et d'oppression raciale.

De nouvelles règles judiciaires ne concernant pas, en revanche, nos ministres précise Nicole Belloubet : par exemple, on ne saurait appliquer à Gerald Darmanin la notion de *soupçon avéré de viol*.

.

Exemple de lettre-type de dénonciation :

A M. le ministre de l'Intérieur, à Me le ministre de la Justice,

Moi, Mamadou Traoré, brigadier-chef au commissariat de Bondy (93), j'ai l'honneur de vous rendre compte des propos de mon collègue Emile Duquesnois dit *Mimile le Gaulois* :

« *Je me taperais bien un petit noir ce matin* », « *je broie du noir en ce moment* », « *quel canon ! A midi, après s'être enfilé 2 jaunes, il a descendu d'un coup son p'tit gris** », « *il a pris le melon cet avocat marron !* »

Vu le soupçon avéré et incontestable de racisme, je demande la suspension immédiate de l'agent Emile Duquesnois.

Veuillez agréer M. le ministre blablabla...

▪ gris = vin

Ce qu'il faut retenir des annonces de Christophe Castaner contre les violences policières



Le ministre de l'Intérieur s'est exprimé lundi après la multiplication des manifestations contre le racisme et les violences policières.

« Le racisme n'a pas sa place dans notre société et encore moins dans notre police. » La mise en garde est signée Christophe Castaner qui a annoncé lundi 8 juin plusieurs mesures pour lutter contre les violences policières et le racisme au sein d'une institution ébranlée ces derniers mois par la multiplication des affaires.

Le ministre de l'Intérieur s'est exprimé alors qu'Emmanuel Macron [a demandé au gouvernement « d'accélérer »](#) dans ses propositions pour améliorer la déontologie des forces de l'ordre. Voici les principales annonces de cette allocution.

« Le racisme n'a pas sa place dans notre société, et encore moins dans notre police républicaine », a averti le ministre

de l'Intérieur qui a reconnu l'existence d'affaires liées au racisme, à l'antisémitisme et à l'homophobie, au sein des forces de l'ordre.

Contre ces « *maux* », Christophe Castaner a plaidé pour une « *tolérance zéro* ». « *J'ai demandé à ce qu'une suspension soit envisagée pour chaque soupçon avéré d'acte ou de propos raciste* », a-t-il ainsi annoncé.

Le ministre a par ailleurs dévoilé la création d'une mission sur les actes et les propos racistes au sein de la police, diligentée par Christian Vigouroux, référent déontologue ministériel auprès du ministère de l'Intérieur.

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/armee-et-securite/methode-d-etranglement-sanctions-formation-ce-qu-il-faut-retenir-des-annonces-de-christophe-castaner-contre-les-violences-policieres_4000827.html

.

Suspension en cas de soupçon avéré » : Nicole Belloubet sépare les fonctionnaires des ministres



La ministre de la Justice [Nicole Belloubet](#) était l'invitée de France Info ce vendredi matin. Elle a notamment été questionnée sur la reprise des investigations concernant une accusation de viol en 2009 qu'aurait commis le ministre des Comptes publics [Gérald Darmanin](#).

Interrogée tout d'abord sur les déclarations du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner sur l'hypothèse d'une suspension d'un agent en cas de « soupçon avéré » de racisme, la ministre de la Justice Nicole Belloubet a ainsi expliqué qu'il s'agissait en fait d' »une règle générale dans la fonction publique ».

« Quand il y a des faits graves, on peut suspendre quelqu'un à titre préventif, en attendant la sanction disciplinaire. (...) Ce n'est pas propre à l'institution policière. C'est une pratique destinée à protéger nos concitoyens, à protéger les usagers de la fonction publique. »

Ce « soupçon avéré » qui entraîne une suspension pourrait-il

s'appliquer au cas du ministre des Comptes publics Gérard Darmamin, après la reprise des investigations concernant une accusation de viol en 2009 ?

Sur ce point, la garde des Sceaux s'est retranchée derrière le droit. « Le droit de la fonction publique n'a rien à voir avec les règles qui s'appliquent aux ministres.

Lorsqu'il y a des plaintes pénales, c'est la Cour de justice de la République, lorsqu'il y a une responsabilité politique, c'est le Parlement », a-t-elle dit, ajoutant que M. Darmanin était au demeurant « un excellent ministre du Budget ».

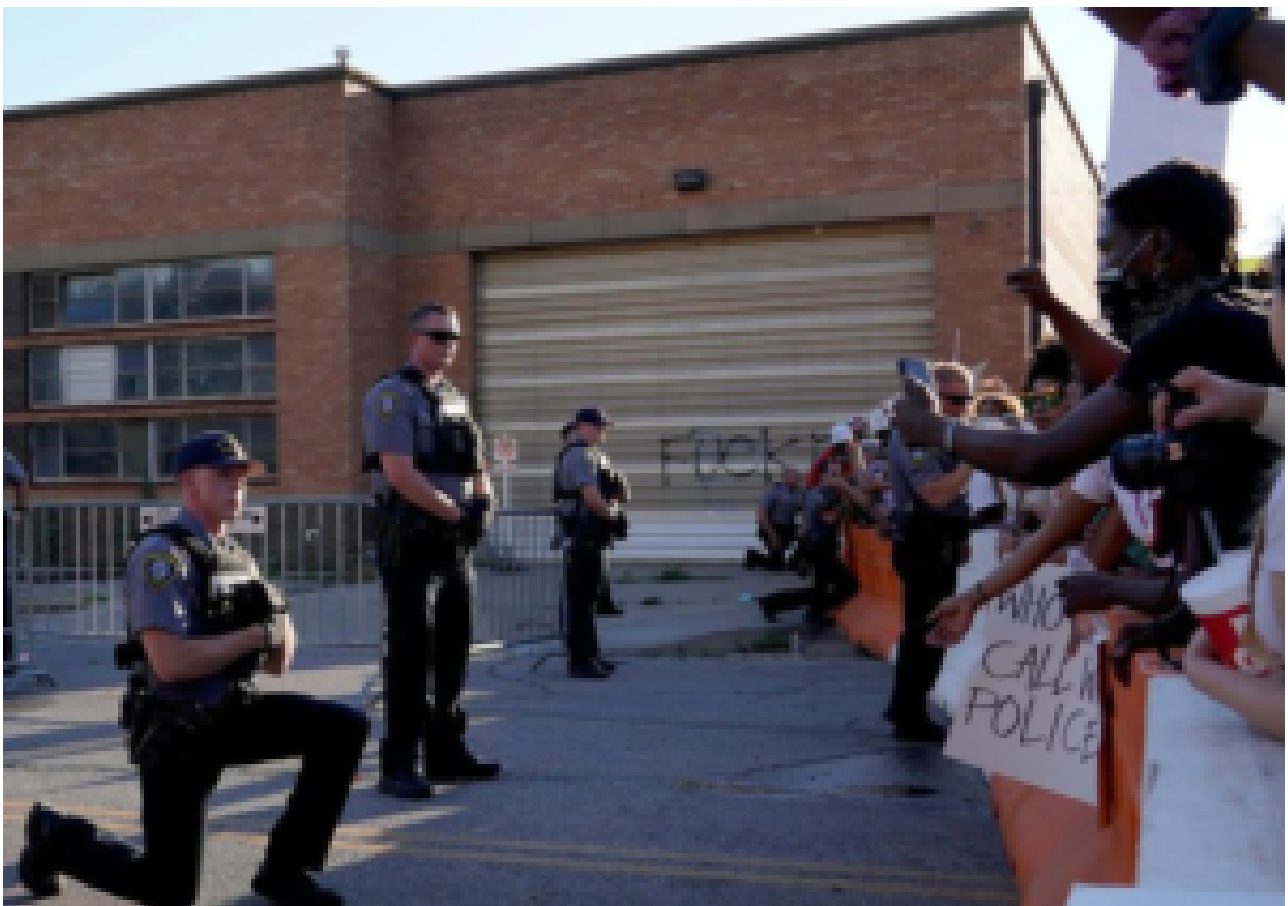
<https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Suspension-en-cas-de-soupcon-avere-Nicole-Bellobet-separe-les-fonctionnaires-des-ministres-1689231>

.

Au moindre mauvais regard, à la moindre réflexion sur l'islam et les musulmans, Castaner et Belloubet pourraient également envisager le délit de *soupçon avéré d'islamophobie*...



Manifestation de 2016 contre « le racisme d'Etat »



Pour avoir la paix, faudra-t-il que les policiers français s'agenouillent en demandant pardon ?

Justice pour ADAMA
sans justice
vous n'aurez jamais
LA PAIX
#LiberezBagui

Source : [page Facebook « Je suis Adama Traoré »](#)